

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **11 (1873)**

Heft 19

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182297>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Enhardie par l'ordre qu'elle avait reçu, Catherine abandonna en rougissant sa belle main à celui qu'elle regardait déjà comme son époux, et la révérence, qui lui servit de réponse, eut toute la grâce d'un consentement positif. « C'est le sort de ma fille que je vous confie, continua le vieillard, avec l'accent de l'émotion; vous ne tromperez point l'espérance d'un cœur paternel.... Ma chère Catherine sera aussi heureuse qu'elle mérite de l'être; et mon gendre me consolera de voir s'éteindre avec moi le nom que mes ancêtres m'ont transmis. »

Né pour être aimable, Othon l'eut été au fond d'un désert; mais les cours de France et d'Angleterre avaient tellement développé ses heureuses dispositions, que dans le Pays de Vaud il n'avait point son pareil en bonne grâce, gentillesse et douces manières. Une nuance délicate de sa conduite, qui n'échappa point à Catherine, c'est que, même en respectant sa jeunesse, il ne la traitait pas en enfant.

Cependant en destinant un époux aussi brillant à sa fille, le baron de Belp n'était pas exempt d'inquiétude: son gendre faisait les délices de Dijon et de Paris, mais ferait-il le bonheur de sa timide compagne? Accoutumé au faste, à la pompe d'une cour, sentirait-il le charme de la vie domestique. L'existence d'un seigneur qui habite ses terres est si différente de celle d'un courtisan! Mais bientôt les craintes du baron s'évanouirent; il fallait si peu de temps pour juger Othon.

Le futur gendre du baron de Belp avait été attiré à Berne, comme tant d'autres, par la fameuse solennité du *Lundi de Pâques*, cérémonie qui consistait essentiellement dans la procession ou marche solennelle des membres de l'Etat, lorsqu'ils sortent de l'Hôtel de ville, et qui a été de tout temps un objet d'intérêt et de curiosité nationale. — Le baron avait choisi le même prétexte pour y conduire sa fille; et la première entrevue s'était faite sans que personne pût en soupçonner le motif. Prolonger leur séjour dans cette ville eut été le moyen d'en faire deviner la cause; et le baron ayant formellement déclaré qu'il ne serait pas question de noces avant trois ans, le beau sire fut forcé de retourner dans son pays.

En prenant congé de sa jeune amie, Grandson lui offrit un riche chapelet de la part de Blanche de Savoie, sa mère; puis il partit avec la permission de revenir dans deux ans rappeler à Catherine la promesse qui devait unir leurs destinées.

Le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, qui tint sa cour à Dijon pendant quelques années, fit publier un magnifique tournoi, en l'honneur de son épouse, Marguerite de Flandres, qui devait distribuer elle-même les prix. Grandson y ayant assisté en remporta tout l'honneur. La duchesse lui passa au cou une chaîne d'or, où pendait un petit bouclier d'un travail exquis, sur lequel on lisait ces mots, à l'entour d'une marguerite: *Fleur non pareille, à chevalier sans pair*. Une faveur aussi distinguée dut flatter Othon dont le cœur palpait au seul nom de gloire. Le vainqueur du tournoi de Dijon, ami de Philippe et chevalier de Marguerite de Bourgogne, destina le prix qu'il venait de remporter à sa jeune amie; c'était peut-être beaucoup d'y songer au milieu des plaisirs d'une cour aussi brillante. Mais il resta fidèle à ses serments. Catherine n'eut point de véritable rivale.

(A suivre.)

Les gelées de la fin d'avril viennent de jeter un froid terrible sur le mouvement ordinaire. Le taux de l'escompte a monté, les affaires s'arrêtent où se restreignent, et chacun semble prendre ses précautions pour passer sur la planche vermoulue de 1873. Seuls les marchands de vin respirent librement. Autant ces quelques nuits froides ont fait baisser la tête aux frais et tendres bourgeons, autant elles ont relevé celle des spéculateurs dont les caves étaient remplies. Selon eux, tout est perdu fors l'honneur.

« Le froid a été si intense, nous disait un de ces messieurs, que malgré mes deux flanelles je me suis enrhumé. »

L'air profondément ému avec lequel il nous représentait l'étendue du mal nous toucha. « Allez voir, ajoutait-il, allez voir ces pauvres vignes; tout est flétri, brûlé, toutes ces jeunes pousses qui, l'autre jour encore, dirigeaient vers le ciel leurs tendres feuilles et les déroulaient aux rayons du printemps, se penchent avec tristesse vers la terre: c'est la nature en deuil! »

Si, à ce navrant tableau que vous font les marchands de vin, vous opposez l'espoir de voir la sève, dont le mouvement n'est effectué qu'à demi, rendre au cep la vie et provoquer une nouvelle poussée, on vous répond: « C'est trop tard, nous sommes après vendange! »

Avec un tel langage, les prix montent et se maintiennent. Le fait est pénible à constater; mais il en sera toujours ainsi sur notre pauvre terre, que les malheurs des uns font souvent le bonheur des autres.

Deux avocats plaident l'autre jour au sujet d'un râtelier artificiel. Celui qui s'était chargé de soutenir la note du dentiste parla très longtemps; mais quand ce fut le tour de son adversaire, les choses changèrent de face.

« Messieurs, dit celui-ci, mon adversaire a plaidé trois quarts-d'heure; je ne veux, moi, plaider que trois secondes et en trois mots, messieurs, vous connaîtrez le procès. Je me résume ainsi: On devait nous mettre pour deux cents francs de dents, et on nous a mis dedans pour deux cents francs; voilà tout.

Un des municipaux de L*** dirigeait l'école du village pendant la maladie du régent. Un enfant lui demanda un jour:

— M'sieu, comment qu'est qui faut dire, *peut-à-peut* ou *peus-à-peus*?

Eh bien, répond le municipal en se grattant l'oreille, pour parler correctement le français, il faut dire *peut-à-peut*, mais *peus-à-peus* est plus dout à l'oreille.

La livraison de mai de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants: I. Platon et Spinoza devant la science moderne, par M. le professeur A.-L. Kym. — II. J.-F. Chaponnière, par M. Marc-Monnier. — III. Le Miroir de Venise. Nouvelle, par Mme Berthe Vadier. — IV. La vie domestique en Allemagne, par M. Rodolphe Rey. — V. Le Psautier, par M. Eugène Rambert. — VI. Antoine Court, par M. Louis Vulliemin. — VII. Chronique littéraire de Paris. — VIII. Chronique italienne. — IX. Chronique d'Angleterre. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD-DELSILE.